

COMMUNE DE PINCÉ

COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DECEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le treize décembre, à dix-huit-heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes, Espace Rive Sarthe sous la présidence de Mme FOUCAULT Nicole.

Etaient présents : Mrs ROSSI Gino, LEBOURDAIS Gaéтан, COCONNIER Robin, DERRIEN Renaud, TESTIER Michel, Mmes CHARTIER Sylvie, GUILLOTIN Cynthia, PASTEAU Lydie, POMMIER Céline

Absent excusé : M. PORTIER Gilles.

M. PORTIER Gilles donne pouvoir à Mme FOUCAULT Nicole.

M.DERRIEN Renaud a été nommé secrétaire de séance.

POINT SUR LES TRAVAUX ET DOSSIERS EN COURS

► Enfouissement réseaux: Enedis a constaté un défaut de fabrication sur le transformateur rue de Beffes, un nouveau transformateur sera installé.

► Lampadaire cassé Allée du Moulin : Le devis de la SOGECO est validé par le Conseil Municipal. Notre assureur, Groupama remboursera à la Commune une partie du montant du devis.

► Devis arceaux lampadaires : Le devis de la SOGECO concernant l'installation d'arceaux pour la protection de 3 poteaux d'éclairage public est validé par le Conseil Municipal.

► Devis Styl Paysage : Le devis de Styl Paysage concernant l'entretien des espaces verts pour 2022 est validé par le Conseil Municipal.

► Container à verre semi enterré allée des Petits Champs : Il sera installé début 2022

CONVENTION DE RECOUVREMENT DE PRODUITS LOCAUX ENTRE LA COMMUNE DE PINCE ET LA TRESORERIE DE SABLE SUR SARTHE

Mme Le Maire informe les élus d'un projet de convention reçu de la Trésorerie de Sablé-sur-Sarthe concernant le recouvrement des produits locaux. L'objectif de cette convention serait d'accroître l'efficacité des circuits comptables et financiers, le service rendu aux usagers et le renforcement de la coopération entre la Commune et la Trésorerie de Sablé-sur-Sarthe

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Mme Le Maire à signer la convention entre la Commune de Pincé et la Trésorerie de Sablé-sur-Sarthe.

TARIFS LOCATION SALLE DES FETES ANNEE 2022

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de maintenir les tarifs appliqués en 2021 pour l'année 2022 soit :

Habitants de Pincé

Journée et/ou soirée	90.00 €
Week-end complet (du samedi 8 h au dimanche 22h).....	160.00 €
Vin d'honneur	35.00 €

Habitants hors Pincé

A la journée (8h-22h)	140.00 €
Vin d'honneur	60.00 €

TARIFS CIMETIERE ET LOCATIONS CHASSE 2022

Le Conseil Municipal décide de maintenir les tarifs de 2021 pour les concessions cimetière et la location de chasse.

HEURES COMPLEMENTAIRES

Le Conseil Municipal décide d'attribuer à Mme Anne LELIEVRE un quota d'heures complémentaires annuel pour sa participation aux réunions du Conseil Municipal. Pour la période du 01 janvier au 31 décembre 2021, celui-ci s'élève à 16 heures.

MODALITES D'APPLICATION JOURNEE DE SOLIDARITE

Madame Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de prévoir les modalités d'accomplissement de la journée de solidarité dans la collectivité.

Elle propose que cette journée soit effectuée de la manière suivante : la répartition du nombre d'heures dues sur plusieurs journées ou réalisé par les agents tout au long de l'année civile.

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte cette proposition avec effet à compter du 01 janvier 2022.

COMPTE RENDU DIFFERENTES COMMISSIONS

➤ Bureau CDC spécial habitat du 15/10/2021

- Présentation de l'Etablissement Public Foncier Local (EPFL), cet établissement peut donner des conseils en urbanisme et en faisabilité aux collectivités en cas de projets immobiliers.
- Création d'un Observatoire de l'habitat et du foncier : il aura pour principales missions de repérer les logements vacants, décrire le marché de l'habitat, mesurer la consommation d'espaces et réduire le rythme d'artificialisation
- Lancement d'une étude du besoin en logement des salariés.

➤ Commission Aménagement du Territoire 09/11/2021

- Versement aux communes de Parcé et de Sablé du forfait scolaire relatif à l'accueil des gens du voyage.

➤ Bureau CDC du 10/11/2021

- Présentation du rapport sur l'évolution de la CLETC (Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges). La CLETC permet le transfert de compétences entre les communes et la Communauté de communes. Lorsqu'une nouvelle compétence est transférée, une évaluation des charges est effectuée en plus ou moins pour la commune.
- Syndicat Mixte des Gens du Voyage (SMGV) : Une cotisation est versée au Syndicat par chaque Communauté de communes adhérente. En Sarthe, il y a 2 aires de grand passage : Le Mans et La Flèche.

➤ Commission Sports, Education, Loisirs du 15/11/2021

- Présentation de la Convention Territoriale Globale avec la CAF
- Participation au dispositif national « j'apprends à nager »

➤ Conseil CDC du 26/11/2021

- Présentation de la CLETC
- Nouvelle convention pour 5 ans avec le Système d'Informations Géographique (SIG)
- Création d'un poste de chargée de mission santé partagé entre les Communautés de communes du Pays sabolien et du Pays fléchois.

➤ RDV avec M.Guérin, commandant de pompier à Coulaines le 29/11/2021

- Présentation du dispositif Sentinelles de la Forêt : il s'agit du même dispositif que pour les voisins vigilants adapté à la forêt. Achat de panneaux à prévoir. D'autres communes de la Communauté de communes seraient intéressées. Une réflexion va être menée à ce sujet.

➤ Bureau CDC du 03/12/2021

- Présentation et discussion sur les orientations budgétaires
- Les bacs jaunes en remplacement des sacs seront mis en place au second semestre 2023
- La compétence mobilité devient communautaire
- Reconduction du dispositif d'accompagnement de la CDC à la construction de logements sociaux dans les communes.

➤ Commission Administration Générale du 09/12/2021

- Création d'un poste de DGS

➤ CISPD :

- Mise en place d'une cellule d'écoute depuis le 22 novembre pour les violences conjugales.
- Département de la Sarthe, département pilote concernant les dépôts de plaintes sur place pour les violences conjugales.

➤ Commission Tourisme du 08/11/2021

- Bilan du Manoir de la Cour : baisse des visiteurs de 35 % par rapport à 2019
- Bilan de l'Office de Tourisme : les demandes portent principalement sur le patrimoine et les sites à visiter et développement des demandes concernant les randonnées à pied ou en vtt.

➤ Commission Tourisme du 08/12/2021

- Présentation du projet de saison du Manoir de la Cour et du budget 2022, les tarifs n'augmentent pas.

➤ Commission Infrastructures et Maîtrise d'ouvrage du 08/12/2021

- Désignation des représentants au Syndicat Mixte Sarthe Numérique
- Hausse pour 2022 du tarif des interventions des agents communautaires sur les communes

➤ Commission Environnement du 08/12/2021

- Hausse de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes. (TGAP)
 - Remplacement des sacs jaunes par des bacs
 - Restructuration du Centre de transfert de Vion
- Cela génèrera une hausse de la redevance incitative en 2022.
- Nouvelle responsable du service à compter du 01 janvier 2022

QUESTIONS et INFORMATIONS DIVERSES

- ▶ Un courrier sera adressé au Conseil Départemental pour demander une sécurisation de la RD 159 afin de faire ralentir les véhicules
- ▶ Le repas des Pincéens a eu lieu le 14 novembre, le repas a été offert par la commune aux personnes de plus de 70 ans. Un cadeau sera offert aux personnes de plus de 80 ans non présentes au repas
- ▶ Vœux du Maire prévus le 07 janvier 2022 annulés
- ▶ Dates élections présidentielles : 10 et 24/04/2022
- ▶ Dates élections législatives : 12 et 19/06/2022.

Prochains Conseils Municipaux : lundis 24 janvier 2022, 07 mars 2022, 25 avril 2022, 23 mai 2022 et 04 juillet 2022 à 18 h 30

TOUR de TABLE :

- Taille des tilleuls à côté de l'église à prévoir